

## Chaque cas est unique, chaque cause défendable

Les délits portent des intitulés répétitifs : soustraction frauduleuse, conduite en état d'ivresse, harcèlement commis par le conjoint, le concubin ou le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité. Si le refrain est répétitif « ce n'est pas moi, je n'ai rien fait » en revanche les couplets changent et l'écoute de chaque cas, l'attention portée à chaque personne doit être réelle, car chaque prévenu qui se présente à la barre ou dans le box n'est pas celui d'hier ou de demain. La routine ne doit pas prendre le pas sur la singularité de chaque affaire jugée même si on sent poindre une lassitude :

JUGE, *au prévenu* — Votre casier est vierge mais on s'est déjà vus il me semble en 2019 [...]. Alors de l'escroquerie, du grand classique, rien de neuf sous le soleil. [*Lisant un SMS*] — « Je vais enc... ta mère sale gros fils de p..., ferme ta g... sale trou du c..., je n'ai fait que perdre de l'argent, vas te faire enc... ». *Au prévenu* — Qu'est-ce que vous dites sur l'escroquerie ?

L'attention est bien perceptible chez les magistrats qui ne sont pas encore arrivés à saturation de leur obligation professionnelle ni de leur envie personnelle d'avoir compris le mieux possible avant de décider. Au cours du débat, il y a parfois un point de rencontre entre le prévenu et son juge, voire le jaillissement d'une explication, des regrets sincères. C'est rare. Ce thérapeute autodidacte qui avait abusé de la confiance d'une jeune cliente pour la caresser un peu trop ne nie pas les faits et semble avoir réfléchi :

PRÉVENU, *au tribunal* — Tout ce qu'elle dit c'est la vérité.

*On vous voit beaucoup au tribunal*

Je suis perdu dans ma tête, j'ai 60 ans, je suis paumé et elle m'a plu. Je demande pardon.

JUGE — Si la retraite vous met dans un état pareil, autant mourir sur scène. Vous en avez parlé à votre médecin ?

PRÉVENU — Mon couple n'allait pas des masses, j'étais perdu, je m'en excuse.

JUGE — Vous aviez des sentiments à son égard ?

PRÉVENU — Oui j'avais une attirance.

JUGE — Vous ressentez son malaise ?

PRÉVENU — Oui j'ai compris que j'étais allé trop loin, j'ai honte.

JUGE — L'expert psychiatrique dit que vous avez une personnalité narcissique, centrée sur vous-même avec un discours dénué d'affect. L'autre n'a que peu d'intérêt à vos yeux. Vous avez une possible propension à manipuler. Pas de pathologie psychiatrique, vous être réadaptable. Vous voyez un médecin ?

PRÉVENU — Oui un psychanalyste, je le vois toutes les semaines, il m'a ouvert les yeux.

\*

Lorsque les magistrats posent leurs questions, les réponses sont souvent esquissées, laconiques. Ce gérant d'entreprise se montre peu disert :

JUGE, *au prévenu* — Si vous vouliez économiser des mots vous pouviez garder le silence, mais vous avez accepté de répondre. Ne dites pas que c'est dans le dossier, mes assesseurs ne connaissent pas le dossier.

AVOCAT DE LA DÉFENSE, *à son client* — Monsieur, il faut dire la vérité aujourd'hui, faire abstraction de la pudeur, sans acrimonie, le tribunal est là pour comprendre.

Et le prévenu n'a rien expliqué, n'a rien dit, n'a pas balancé son frère dont j'ai appris plus tard qu'il était le vrai filou de l'escroquerie. C'est pendant la suspension d'audience que ce prévenu a été le plus prolix :

PRÉVENU, à *son avocate* — Ça va être sévère quand même, il y a des choses déplaisantes. Vous aimez plaider ?

AVOCATE DE LA DÉFENSE — Oui, mais il y a plein de choses qui se passent en amont.

La sonnerie retentit :

PRÉVENU, *chuchotant à sa femme et sa fille* — Le tribunal levez-vous.

\*

Ou alors c'est tout l'inverse le prévenu, trop bavard, avec une voix de Stentor cherche à emmener le monde dans un rocambolesque scénario intenable avec beaucoup d'amis imaginaires qui m'a filé un bon mal de tête et qui finit comme ça :

JUGE, *au prévenu* — Monsieur tout ce que vous dites c'est invérifiable. Votre ami, c'est quoi son nom, c'est quoi son téléphone, c'est quoi son adresse ? Elle n'a pas l'air farfelue votre histoire, elle a l'air d'une escroquerie bien montée [...] Bon, j'arrête les questions parce que là, c'est incohérent.

\*

Ou encore dans cette affaire de vol en réunion par deux prévenus déjà connus pour de semblables faits qui essayaient de présenter leur affaire sous un autre angle que celui filmé par la caméra de surveillance :

*On vous voit beaucoup au tribunal*

JUGE, *au prévenu 2* — Donc si je résume, y a quelqu'un que vous ne connaissez pas qui déménage. Vous êtes ivre, lui aussi. Vous lui faites la courte échelle pour qu'il aille chercher ses affaires ?

PRÉVENU 2 — Je ne vous ai pas dit que c'était logique.

JUGE, *à ses assesseurs et aux avocats* — Le tribunal, avez-vous des questions ? Les avocats ?

AVOCAT DE LA DÉFENSE — Excusez-moi, je n'ai pas été très attentif.

JUGE — J'ai bien suivi Maître que vous n'aviez pas été très attentif.

PROCUREUR, *au tribunal* — Vous apprécierez la netteté des images de la caméra qui filme à partir de 3 h 36 pendant 25 min. Le scénario ne tient absolument pas, c'est farfelu et dénué de sens. Si le sac avait contenu des vêtements pourquoi pas, mais une caisse enregistreuse ! Leur situation judiciaire n'est déjà pas des moindres mais ils sont dans une totale dénégation. [...]

AVOCAT DE LA DÉFENSE, *au tribunal* — Ils y étaient physiquement mais y étaient-ils en esprit ? Ils n'étaient pas en état. La fenêtre était ouverte, l'occasion fait le larron. Sa femme [*au prévenu 2*] est réfugiée et n'a pas de revenus. Cette peine d'emprisonnement est inutile. Il lui faut une obligation de travail et qu'il indemnise la victime.

JUGE, *aux prévenus* — La loi vous donne la parole en dernier, souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

PRÉVENU 1 — Je ne suis pas un voleur.

PRÉVENU 2 — Quand j'ai vu la caisse enregistreuse, j'aurais dû lâcher l'affaire.

Oui en effet ça aurait été mieux pour lui car, c'est l'au-

dience où les assesseurs ont fait un blitz : ils sont manifestement allés au-delà du réquisitoire et de l'avis de la présidente du tribunal en décidant que ces deux prévenus d'origine étrangère devraient être expulsés du territoire français. C'est en tout cas ce que j'ai cru déceler à la mine embarrassée de la présidente annonçant, à contrecœur, la décision collégiale.

\*

Le hasard joue parfois contre les talents imaginatifs du prévenu qui se heurte sur un réel qu'il n'avait pas anticipé, comme ce fut le cas pour cet homme surpris sur le parking d'un supermarché avec plusieurs téléphones neufs :

JUGE, *au prévenu* — Que faisiez-vous à E. ?

PRÉVENU, *traduit par l'interprète* — Je suis allé voir une femme pour son anniversaire.

JUGE — Comment êtes-vous venu ?

PRÉVENU — En voiture. C'est elle qui m'a emmené.

JUGE — Pourquoi venir la voir puisque c'est elle qui vous emmène. Vous fêtez les anniversaires au supermarché ? Pourquoi ne pas rester à Paris ? E. ce n'est pas la ville la plus glamour du territoire français.

PRÉVENU — L'anniversaire se passait à E.

JUGE — Comment s'appelle-t-elle ?

PRÉVENU — Je ne veux pas dire son nom.

JUGE — Il n'y a pas beaucoup d'habitants à E., on vérifierait, ça étayerait vos propos.

PRÉVENU — On s'est arrêtés là pour voir quelque chose.

JUGE — Quoi ?

PRÉVENU — [*silence*]

*On vous voit beaucoup au tribunal*

JUGE — Monsieur, je connais E., j'y ai de la famille. J'y étais gamine, je sais ce qu'il y a à voir : il n'y a rien. Il doit y avoir 2-3 magasins et c'est tout. La vidéo du supermarché montre deux individus dont l'un essaye de cacher l'autre de la caméra avec son pardessus. À aucun moment on ne voit de femme avec vous. Vous êtes venu on ne sait pas trop pourquoi ni avec qui, on vous retrouve porteur de téléphones neufs volés, on vous voit sur des vidéos tourner autour du rayon des téléphones avec un autre individu. Vous vous faites interpeller, vous avez 15 mentions à votre casier dont le dernier pour vol en récidive. Ça fait quand même beaucoup.

Au théâtre cet échange serait drôle, mais au tribunal ça l'est moins même si je ne peux retenir un sourire devant la tournure que prend le débat et le mauvais tour que le sort joue à ce prévenu en le présentant devant l'un des rares magistrats du pays qui a dû séjourner dans cette bourgade. Le prévenu était hébergé par l'association l'Aurore, mais là il va retourner en détention crépusculaire. Tout n'était que beau mensonge, même son CV où figure un diplôme trop prestigieux pour être plausible et ses nombreuses et trop graves maladies, imaginaires. Sa mythomanie, très vraisemblable, elle, est une pathologie qui ne l'aide pas :

PRÉVENU, *au tribunal* — [...] Je n'ai rien volé mais j'ai faim et froid. Il faut me laisser en liberté.

À tout hasard, j'ai vérifié sur pagesjaunes.fr. En effet, en dehors des commerces alimentaires il n'y a que 3 magasins à E. et non ce n'était pas un coup de bluff : il y a bien un patronyme rare et pourtant commun à une famille et à la juge de cette affaire, coquin de sort.

## Table des matières

|   |     |
|---|-----|
| MESDAMES, MESSIEURS, BONJOUR, L'AUDIENCE EST OUVERTE...                 | 5   |
| Une formation accélérée en droit pénal.....                             | 11  |
| Un peu de méthode mais pas trop.....                                    | 27  |
| CARNET DE BORD.....   | 33  |
| Ne pas juger.....   | 33  |
| Tribunal de l'opinion et enquêtes de satisfaction.....                  | 35  |
| Thémis, quelle langue parlez-vous ?.....                                | 39  |
| Justice expéditive ou trop lente ?.....                                 | 49  |
| Les reconvertis.....  | 56  |
| La loyauté.....   | 60  |
| Les codes.....  | 62  |
| Incident de séance.....   | 72  |
| Justice « de classe », « caillera » et biais de confirmation ?<br>..... | 79  |
| Le principe de l'égalité devant la loi.....                             | 89  |
| Chaque cas est unique, chaque cause défendable.....                     | 97  |
| Pousse-au-crime et psychotropes.....                                    | 117 |
| Violences sur enfant et corruption de mineur(e).....                    | 130 |
| Les liaisons malheureuses.....  | 139 |
| Dire sa haine.....  | 154 |
| Solitude.....   | 156 |
| Le coup du couteau.....   | 162 |

|   |     |
|---|-----|
| Quand le prévenu n'est pas là.....      | 166 |
| Barreaux en grève.....                  | 170 |
| Marianne.....                           | 178 |
| VOUS ÊTES JOURNALISTE ?.....            | 183 |
| AUDIENCES NON PUBLIQUES.....            | 195 |
| LE PUBLIC.....                          | 203 |
| VOYAGE AVEC THÉODULF ET LEIDRAD.....    | 215 |
| UN VEAU NE PORTE PAS DE CHAUSSURES..... | 219 |
| LES PORTES SE RENTROUVRENT.....         | 225 |
| RELATER LA JUSTICE.....                 | 235 |
| LA PEINE DE MORT REFAIT SURFACE.....    | 241 |
| SE LAISSER DÉROUTER.....                | 247 |
| GLOSSAIRE À L'ENVERS.....               | 251 |
| PISTES À SUIVRE.....                    | 257 |
| REMERCIEMENTS.....                      | 259 |